Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIIe ANNÉE — Paraît une fois par mois — No 12 Décembre 1961

SOMMAIRE

Fin d'année — Les châteaux du Jura — Le marché du travail

Fin d'année

Les fêtes de fin d'année sont à la porte.

Les douze coups fatidiques, qui nous permettront d'entrer en 1962, seront prétexte à réjouissances. Mais ils signifieront aussi que le temps est révolu où notre pays pouvait vivre en partie replié sur lui-même, soucieux avant tout d'être en bons termes avec ses voisins, sans jamais trop se mêler des affaires d'autrui.

Actuellement, le secteur économique, chargé d'assurer la prospérité d'un Etat, dépend de la politique de cet Etat, laquelle joue un rôle énorme. Combien, en effet, de très grands pays sont-ils en dehors du circuit mondial économique par la fermeture des frontières ?

Il ne sied pas qu'un tel mouvement s'accentue car ses conséquences pourraient être très défavorables. Certes, il est difficile à la Suisse, sur ce plan-là, de jouer un rôle en vue. Néanmoins, il faut qu'elle soit vigilante.

Parce que notre peuple doit vivre, la Confédération ne saurait rester à l'écart des transformations économiques qui s'opèrent en Europe et dans le monde. La Suisse doit, dans son propre intérêt, pratiquer une politique de présence dans les limites que nous impartit notre statut de neutralité. Le Jura, lui aussi, doit faire entendre sa voix.

Signalons à ce propos l'effort extraordinaire qu'accomplit l'industrie jurassienne. Que de sacrifices consentis dans ce secteur-phare pour rester à l'avant-garde !

Or, ceux-là mêmes qui se montrent entreprenants, nos grands chefs d'entreprise, font confiance à la fois au Jura et à sa population. Très industrieuse et pleine d'initiative, cette dernière répond à ce que l'on attend d'elle et mérite une prospérité toujours plus accrue.